

Pays de la Loire Diagnostic territorial



LE CREAI Pays de la Loire se lance dans l'élaboration d'un diagnostic territorial partagé sur l'amélioration du parcours des personnes en situation de polyhandicap en région pays de la Loire, à la demande de l'ARS.

Ce diagnostic devrait permettre d'identifier les enjeux au sein de chaque territoire ainsi que leurs ressources associées. Cette initiative vient alimenter une réflexion déjà engagée avec les acteurs des territoires et les personnes concernées dans le cadre du volet Polyhandicap de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médicosociale 2017-2022

La directrice du CREAI, Madame Arièle Lambert, a organisé le 8 Novembre dernier une réunion à Angers. Cette réunion a été l'occasion pour le Dr Dominique Juzeau de présenter les deux avancées majeures que constituent le PNDS ((Protocole National de diagnostic et de soins) « générique Polyhandicap » et les RBPP (Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles,) qu'il faut mettre entre toutes les mains.

Le GPF s'efforcera d'accompagner le CREAI dans l'élaboration de ce diagnostic et espère qu'il pourra, non seulement recenser les solutions offertes, mais aussi les besoins non couverts et les demandes d'accompagnement en établissement ou à domicile non satisfaites.

Saluons encore une fois le travail rassembleur et efficace des CREAI sur les territoires.

La Lettre du Polyhandicap 98

Groupe Polyhandicap France